

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1085 du 2 novembre 1948

n° 1085

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 novembre 1948

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1948

Date du numéro
30 novembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Est résilié pour raisons personnelles ». le contrat en date du 14 février 1948, engageant Mme Quillivie. gecrétaire-dactrlographe en service à l'enregistrement. Une indemnité égale à un mois de rémunération, payable avant son départ de la colonie, est accordée à titre exceptionnel à Mme Quillivie